

Les Cahiers de droit

Livres reçus



Volume 31, Number 3, 1990

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/043049ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/043049ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Faculté de droit de l'Université Laval

ISSN

0007-974X (print)

1918-8218 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

(1990). Livres reçus. *Les Cahiers de droit*, 31(3), 975–976.

<https://doi.org/10.7202/043049ar>

Tous droits réservés © Faculté de droit de l'Université Laval, 1990

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Liste des livres reçus

- Les compétences implicites et leur application en droit belge**, par Geneviève Cerexhe, Bruxelles, Établissements Émile Bruylant, 1989, 485 p., ISBN 2-8027-0475-3, 3.350 francs.
- Savoir des juges et savoir des juristes. Mes premiers regards sur la culture juridique québécoise**, par Christian Atias, Montréal, Centre de recherche en droit privé et comparé du Québec, 1990, 164 p., ISBN 0-7717-0217-5, 35 \$.
- Canadian Perspectives on Law and Society Issues in Legal History**, par W. Wesley Pue et Barry Wright, Ottawa, Carleton University Press, 1988, 351 p., ISBN 0-88620-078-3, 29,95 \$.
- Loi annotée sur les décrets de convention collective**, par Patrick de Niverville et Claude Carignan, Montréal, Wilson & Lafleur, 1990, 209 p., ISBN 2-89127-154-8.
- Les infractions contre la personne et contre les biens**, (2^e éd.), par Rachel Grondin, Montréal, Wilson & Lafleur (coll. bleue), 1990, 174 p., ISBN 2-89127-162-9.
- Code du travail du Québec**, (4^e éd.), par Pierre Laporte, Montréal, Wilson & Lafleur (coll. Alter Ego), 1990, 536 p., ISBN 2-89127-160-2.
- Les aspects juridiques de l'utilisation du polygraphe dans les rapports de travail**, par Claude D'Aoust et Hélène Lévesque, Montréal, Wilson & Lafleur, 1990, 135 p., ISBN 2-89127-161-0.
- Chartes des droits de la personne**, (4^e éd.), par Henri Brun, Montréal, Wilson & Lafleur (coll. Alter Ego), 1990, 647 p., ISBN 2-89127-158-0.
- Code de procédure civile du Québec**, (6^e éd.), par Hubert Reid, Montréal, Wilson & Lafleur (coll. Alter Ego), 1990, 585 p., ISBN 2-89127-164-5.
- Marques de commerce**, par Chantal Desjardins et Céline Tremblay, Montréal, Wilson & Lafleur (coll. aide-mémoire), 1990, 62 p., ISBN 2-920831-14-3.
- Moyens préliminaires**, par Marie Deschamps et Caroline Pratte, Montréal, Wilson & Lafleur (coll. aide-mémoire), 1990, 140 p., ISBN 2-89127-142-4.
- Traité de droit civil. Les successions**, par Germain Brière, Montréal, Éd. Yvon Blais, 1990, 1134 p., ISBN 2-89073-743-8.
- L'Europe et l'indépendance belge ou le triomphe du parlementarisme en occident**, par Jacques-Henri Pirenne, Belgique, Établissements Émile Bruylant, 1990, 347 p.
- L'Islam et la réparation du préjudice moral**, par Ali Kazemi-Rached, Genève, Librairie Droz, 1990, 148 p.
- Les procédures administratives en droit américain**, par Gloria Capt, Genève, Librairie Droz, 1989, 223 p.
- La nationalité de la femme mariée**, par Bernard Dutoit, Christine Sattiva Spring, Genève, Librairie Droz, 1990, 252 p.

Securing Compliance : Seven Case Studies, sous la direction de M.L. Friedland, Toronto, University of Toronto Press, 1990, 440 p., ISBN 0-8020-2710-5, 60 \$.

Congédiement 1982-1990. Jurisprudence, Doctrine, Commentaires, collective, Montréal, Soquij (coll. *Atout Maître*), 1990, 421 p., ISBN 2-890032-475-3, 39 \$.

Les volumes proposés peuvent être consultés au secrétariat des *Cahiers de Droit*, bureau 7133 (Pavillon Charles-De Koninck).

Si la recension de l'un deux vous intéresse, veuillez en informer Christiane Truchon au numéro de téléphone 656-5253.

Nous vous rappelons que vous disposez d'un délai de six mois pour remettre votre recension.

Le livre recensé demeure la propriété de la personne qui en a fait la recension.